

Chers Ami(e)s

Voici venu le temps de solliciter à nouveau votre adhésion à

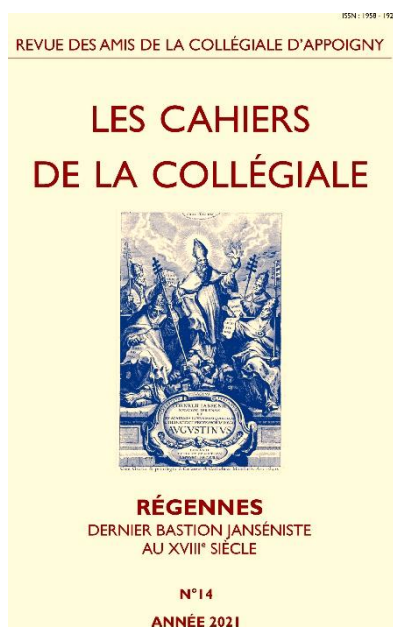
Association culturelle des Amis de la Collégiale d'Appoigny.

Cette cotisation que nous maintenons modeste demeure à 15€ par foyer. Ces contributions alimentent notre budget de fonctionnement et évitent d'entamer le capital que nous a laissé M. Monard et qui doit servir au côté culturel de notre Monument Historique.

Remplir un chèque, le mettre sous enveloppe et le poster. Un effort annuel qui paraît minime mais qui permet de maintenir la pression nécessaire auprès des autorités pour que la Collégiale Saint-Pierre d'Appoigny ne retombe pas dans l'entropie des injures du temps.

Quand il est alimenté, notre budget nous permet l'édition de la revue annuelle qui se donne pour objet de revisiter la riche histoire de notre village.

La cotisation donne droit au service de la revue.



Le sujet de cette année porte sur la conférence que nous a donné notre regretté Jean-Luc Dauphin à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine en septembre 2018 et qui donne un éclairage inédit sur le phénomène janséniste dans notre région.

Veuillez-trouver ci-joint le bulletin d'adhésion pour l'année 2021 :

Adhésion

Association culturelle des Amis de la Collégiale d'Appoigny

Mieux la connaître pour mieux la défendre

Je soussigné

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Courriel :

Adhère ou renouvelle mon adhésion

*(qui me donne droit au service de la revue **les Cahiers de la Collégiale**)*

*par un chèque de **15€** :*

à l'ordre de :

A.C Appoigny

chez le président Raymond Dhélin - 35, avenue Marie-Noël 89380

Appoigny